

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'archéologie romande
<b>Herausgeber:</b>	Bibliothèque Historique Vaudoise
<b>Band:</b>	173 (2019)
<b>Artikel:</b>	Les sites préhistoriques littoraux de Corcelettes et de Concise (Vaud) : prospection archéologique et analyse spatiale
<b>Autor:</b>	Corboud, Pierre / Castella, Anne-Catherine / Pugin, Christiane
<b>Kapitel:</b>	16: Résumé des chapitres
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1036605">https://doi.org/10.5169/seals-1036605</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Chapitre 16 – Résumé des chapitres

### Introduction

#### 16.1. Contexte de recherche et objectifs des travaux

La présentation des études réalisées sur les deux sites littoraux de Corcelettes et de Concise s'inscrit dans une perspective de recherche homogène, autant sur les plans scientifique que géographique. L'objectif de ces recherches participe à la connaissance des sites littoraux de la rive nord du lac de Neuchâtel. Ainsi, les prospections extensives conduites sur les communes vaudoises de Grandson, Corcelles et Concise apportent des données nouvelles sur deux périodes de la préhistoire de cette région : le Néolithique et l'âge du Bronze final. Les campagnes archéologiques pratiquées sur ces deux ensembles de sites, entre 1983 et 1989, étaient destinées à évaluer l'importance et la conservation des vestiges des habitats littoraux, qui pouvaient être menacés par l'érosion naturelle et par des travaux de génie civil. Le but de ces projets était d'obtenir des informations pertinentes sur ces sites, par le moyen d'investigations non destructives et peu coûteuses. Une telle approche pourrait s'opposer aux importants travaux de sauvetages archéologiques effectués sur la rive nord du lac de Neuchâtel, sous la pression de la construction de la route nationale N5. Dans le cas du site de Concise / Sous-Colachoz, cette démarche précédait la fouille préventive nécessitée par le projet Rail 2000, réalisées entre 1996-2002.

Le peuplement préhistorique des rives du lac de Neuchâtel a été fortement influencé par les fluctuations anciennes du niveau du lac. L'étude de ces fluctuations est donc

indispensable pour tenter de comprendre les rythmes et l'évolution de l'occupation humaine du littoral.

Les travaux des sédimentologues et des archéologues proposent actuellement plusieurs courbes de variations du niveau du lac. Ces données nous permettent de placer nos propres observations dans un contexte général et de les compléter ponctuellement.

Depuis la fin du siècle dernier, les eaux du lac de Neuchâtel ont subi deux grandes phases de correction de leur niveau. La première Correction des eaux du Jura a provoqué la baisse d'environ 3 m du niveau du lac, tandis que la 2ème CEJ a contribué à limiter l'amplitude des fluctuations annuelles.

La mesure des fluctuations maximales, antérieures aux deux CEJ est utile pour évaluer l'amplitude saisonnière des variations du lac aux temps préhistoriques. Ainsi, nous estimons que les hommes préhistoriques devaient subir une fluctuation possible d'environ 2.5 m entre les plus hauts et les plus bas niveaux du lac, pendant la durée d'une phase d'occupation d'un village littoral.

L'observation de l'influence des deux CEJ est riche en enseignements sur l'évolution et la conservation de la ligne de rivage et du littoral immergé, sous l'influence d'une baisse régulière du niveau moyen et d'une réduction de l'amplitude annuelle.

Le village Bronze final de Corcelettes a subi une érosion importante depuis la 1ère CEJ. Ainsi, en 1983, nos premières observations sous-lacustres à Corcelettes étaient motivées par un programme de protection contre l'érosion de la rive terrestre de cette station.

Les objectifs des travaux archéologiques à Corcelettes, entre 1983 et 1989, étaient d'approcher la connaissance globale de l'ensemble du site Bronze final, au moyen d'observations non destructives, autant dans les zones immersées que terrestres. La reconnaissance des vestiges conservés a consisté en des relevés topographiques dans les zones immersées, en une série de 299 carottages sur l'ensemble du site et quelques fouilles de sondages de surface limitée.

La prospection archéologique des rives de Corcelles-Concise s'est déroulée en 1989, au cours de deux campagnes de terrain. Le but de cet examen était de connaître l'étendue et la conservation des sites littoraux de la baie de Concise, dans la perspective de la construction d'une nouvelle voie ferrée (programme Rail 2000).

Differentes zones archéologiques ont été définies, par la répartition des vestiges de surface dans les zones immersées et par l'extension des couches archéologiques dans les zones terrestres. Dans le lac, nous avons réalisé 131 carottages, tandis que la zone terrestre a été reconnue par 91 sondages. Deux ensembles archéologiques principaux sont présents dans la baie de Concise, autant dans le lac que sur terre ferme : Concise / Sous-Colachoz, dessiné par l'extension des couches archéologiques dans la partie terrestre et par les pilotis dans la partie lacustre ; Corcelles – La Baie, station du Bronze final, complètement immersée, est délimitée par plusieurs palissades de pieux.

De nombreux habitats littoraux, occupés pendant le Néolithique sur les rives des lacs de Neuchâtel et de Biel, peuvent servir de comparaison au site néolithique de Concise / Sous-Colachoz. Parmi les résultats de recherches récentes, nous avons sélectionné quatre villages qui fournissent un contexte de référence utile à notre étude. Il s'agit de la Saunerie et la Tranchée-du-Tram à Auvernier, de Hauterive / Champréveyres (NE), et du site de Twann (BE).

Les sites littoraux attribués au Bronze final et fouillés récemment ne sont pas très abondants sur le plateau suisse. Nous avons retenu cinq ensembles d'établissements, dont l'organisation architecturale reconnue par des fouilles, des prospections ou des photographies aériennes, peut être comparée aux villages Bronze final de Corcelettes et de Concise. Dans le canton de Neuchâtel il s'agit des sites de Cortaillod / Est, de Cortaillod / Les Esserts et de Bevaix / Sud. Sur les rives vaudoises du Léman, deux établissements sont utiles pour être comparés à ceux du lac de Neuchâtel : Morges – La Grande-Cité et Rolle – Ile de la Harpe. Dans le canton de Genève, quatre villages littoraux sont assez bien conservés pour être associés à ces comparaisons, c'est la station de Versoix / Versoix-Bourg, celle de Collonge / Bellerive I, Corsier / Corsier-Port et surtout Genève / Plonjon.

## Première partie : La station Bronze final de Corcelettes

### 16.2. Histoire et documentation

Le site de Corcelettes, et plus précisément la station occupée au Bronze final, représente sans doute un des établissements littoraux de Suisse parmi les plus connus en Europe. Cette

célébrité est due notamment aux récoltes d'objets en bronze et en céramique effectuées au siècle dernier, à l'occasion des baisses importantes du niveau des eaux.

La découverte de la station de Corcelettes est due à Louis Rochat, en 1855 (Rochat 1860). La première mention du site dans la littérature archéologique remonte à 1858, sous la plume de F. Keller, dans le deuxième rapport sur les cités lacustres.

En 1860, F. Troyon donne la première indication de la position de la station du Bronze final, il décrit les pieux et le matériel céramique récolté. La première correction des eaux du Jura (1869-1888) exonde une grande partie de l'établissement et l'expose ainsi à une frénésie de ramassage, racontée dans un article de L. Michaud. En fait, la récolte d'objets avait déjà commencé avant même que la station n'émerge des eaux en 1876. Pourtant, ce sont les fouilles, privées ou mandatées par le Musée de Lausanne et effectuées dès 1877 qui sont à l'origine de la constitution des importantes collections d'objets, dont on retrouve quelques pièces dans presque tous les musées archéologiques de Suisse et d'Europe.

Les fouilles ouvertes sous la direction de Morel-Fatio, du Musée de Lausanne, constituent la première intervention importante. Elles se déroulent de 1877 à 1881. Leur emplacement est indiqué par J.-C. Hübscher. En 1888, à la suite d'une baisse importante du niveau du lac de Neuchâtel, le Dr Brière fait procéder à des fouilles qui lui permettent de mettre au jour de nombreux objets, parmi lesquels il signale notamment un mors en corne et en os.

La multiplication des interventions qu'occasionne la baisse du niveau du lac dès 1876, l'importance et la richesse du matériel récolté aboutissent, par arrêté du Conseil d'Etat du 25 mai 1900, au classement du site en tant que monument historique du canton de Vaud.

Entre 1937 et 1946, J.-C. Hübscher effectue plusieurs sondages sur la station de Corcelettes. Ses observations, ainsi que les informations qu'il a recensées, constituent une source de renseignements majeure pour comprendre l'histoire de la station de Corcelettes et des sites voisins. Pourtant, l'unique plan ancien à grande échelle de la station de Corcelettes date de 1881. Il est dû au colonel de Mandrot et a été publié par Gross en 1882.

D'autres sites palafittiques sont mentionnés dans les environs de Corcelettes. Il s'agit pour le plus proche, d'époque néolithique, de la station de Chandron ou Corcelettes I, mais aussi de celles du Port à la Reine, du Repuis, du Stand, des Buttes et de La Tuilerie.

En 1983, après une période d'oubli de plusieurs années, une première campagne sous-lacustre permet de repérer les pilotis dégagés à proximité de la rive et d'évaluer grossièrement la conservation du site. Ensuite, un programme d'étude archéologique global est mis sur pied de 1986 à 1988. Son objectif est d'obtenir rapidement un bilan de l'intérêt scientifique et de la conservation de la station Bronze final.

### 16.3. Présentation du site et zones archéologiques

La station Bronze final de Corcelettes peut être divisée en deux types de surfaces archéologiques : celles situées au sud, sous le niveau du lac, qualifiées de « lacustres », et celles plus au nord, recouvertes par une mince couche d'humus et par

la forêt, qui sont nommées « terrestres ». Les conditions de conservation sont très différentes entre les parties lacustre et terrestre du site.

La vision spatiale que nous avons du site de Corcelettes est basée d'une part sur le plan des pilotis dégagés dans la zone lacustre et, d'autre part, sur l'extension et la composition des couches archéologiques étudiées par carottages et sondages. Quatre ensembles architecturaux se dégagent du plan des pilotis. Ces ensembles forment des bandes parallèles et orientées dans le sens de la rive ancienne. Une palissade de bois blanc limite côté lac l'ensemble de pieux situé le plus au nord. Cet ensemble se prolonge vraisemblablement sous la rive actuelle, mais nous n'en connaissons que quelques pilotis observés dans les sondages. L'extension globale des structures conservées atteint 270 x 80 m.

Sur un total de plus de 3500 pieux et bois couchés, nous avons sélectionné 62 échantillons de chêne sur 200 bois récoltés, pour les soumettre à l'analyse dendrochronologique. Parmi 59 échantillons mesurés, 13 ont fourni une année d'abattage; pour trois d'entre eux, cette date est donnée avec réserve.

Les résultats de l'analyse montrent une fourchette des années d'abattage comprise entre -878 et -1062 (date estimée). Trois des ensembles de pieux possèdent une phase d'abattage récente en -878.

Seul un pieu récolté dans un sondage terrestre a livré une date ancienne, estimée en -1062.

L'extension de la couche archéologique est limitée à deux zones, l'une dans la partie lacustre immergée et l'autre dans la partie terrestre. En bordure des surfaces où la couche anthropique est épaisse et bien conservée, on trouve du limon organique. Sa distribution est apparemment représentative de la couche anthropique érodée, lessivée ou minéralisée. La superposition de l'extension des niveaux anthropiques et de limon organique avec le plan des pilotis fournit l'image la plus complète de la distribution des vestiges archéologiques sur la station Bronze final de Corcelettes. Dans ce cas, le limon organique peut être interprété comme la possible diffusion du niveau archéologique dans un milieu très humide.

#### 16.4. Les sédiments et la stratigraphie

Contexte géographique et géomorphologique : le hameau de Corcelettes, qui surplombe la station Bronze final, est situé sur la rive nord du lac de Neuchâtel, à environ 2 km au nord-est de Grandson et à la même distance du pied du Jura. Les sondages effectués au nord du site montrent une première terrasse, d'origine morainique. La partie nord de la forêt riveraine a révélé des sédiments de plage, probablement formées avant la première CEJ. Plus au sud, l'humus recouvre des sables oxydés ou des limons sur lesquels repose la couche archéologique. La rive actuelle est marquée par un fort palier d'érosion. La couche anthropique est conservée au sommet de séquences limono-sableuses, bien développées dans le lac. L'approche stratigraphique de la station de Corcelettes favorise l'étude extensive par opposition à une étude exhaustive détaillée des sédiments et des séquences polliniques. Son objectif était d'obtenir une appréhension globale du site et des grandes formations sédimentaires.

Nous avons effectué près de 300 carottages et sept fouilles de sondage. Les séquences sédimentaires décrites au moyen du langage STRATO (combinaison de deux matrices et de une à trois traces), nous permettent de dessiner de nombreux profils stratigraphiques, parmi lesquels 9 axes principaux servent de support à l'interprétation sédimentologique. Un des résultats de cette étude est la reconstitution de l'histoire géochronologique du site de Corcelettes en 9 phases.

Phase A : les formations à rythmes limoneux gris sont plutôt antérieures au Subboréal ou contemporaines du début de cette période. Ces dépôts carbonatés se produisent sous un niveau d'eau dépassant au moins 429 m.

Phase B : les rythmes sableux gris sont dus essentiellement aux concrétions carbonatées limniques, triées par les vagues et les mouvements du lac. Ils se rencontrent de l'est à l'ouest du site entre 428 et 429 m. Leur formation correspond au Subboréal.

Phase C1 : les rythmes limoneux ou sableux jaunes sont déposés entre 429 et 430 m. Leur oxydation témoigne d'exondations fréquentes. Ils appartiennent toujours au Subboréal.

Phase C2 : les sables jaunes dominent par rapport aux dépôts limoneux. Ces couches sableuses ont un mur à 429.5 m et un toit à 430 m. Elles marquent des plages immédiatement antérieures à l'occupation du Bronze final.

Phase D : l'érosion marque un palier morphologique à l'altitude 427.5 m. Cette phase indique un abaissement du lac d'environ 2 m, proche de la cote 427.5 m, toujours antérieur à l'occupation Bronze final.

Phase E1 : dépôt des couches archéologiques, sous la forme de tas alignés selon les courbes de niveaux. Ces dépôts sont en place et étagés sur trois niveaux de 426.50 m à 430 m. Les couches les plus basses sont les plus lessivées. Elles suggèrent un dépôt primaire en milieu limnique. Le niveau du lac devait varier autour de 427.50 à 428 m.

Le village a été construit dans une baie libérée des eaux, juste avant le Bronze final. A l'est et dans le lac, la couche archéologique est bien conservée. Elle atteint par endroits une épaisseur de 70 cm. Sur terre ferme, les niveaux anthropiques sont plus altérés, ils reposent sur des sédiments où dominent les sables jaunes.

Phase E2 : érosion des couches archéologiques. Le niveau du lac remonte et provoque l'érosion des tas de matière anthropique. Cette phase de transgression appartient toujours au Subboréal, avant la biozone Subatlantique (entre 800 et 750 av. J.-C.).

Phase F : érosion, dépôts de sable et de limon. Nouvelle transgression du lac, autour de la cote 429 à 430 m. Poursuite de l'érosion des couches anthropiques.

Phase G : dépôt des sables de surface. Érosion subactuelle consécutive aux 1ère et 2ème CEJ. Niveau moyen du lac à 429.30 m.

## 16.5. Résultats des fouilles de sondage

Le but des fouilles de sondage était de vérifier la présence de structures archéologiques. Cinq sondages ont été réalisés dans la partie terrestre du site et deux dans la partie immergée. L'étude de ces surfaces de 4 m<sup>2</sup> complète les observations issues des carottages. Les sondages S1, S2, S3, S4 et S6 sont en zone terrestre.

Le sondage S1 est situé au centre de la zone terrestre où la couche archéologique est la mieux conservée. Le dépôt anthropique apparaît continu, sans niveau stérile intermédiaire. Les tessons de céramique et les charbons de bois sont roulés et fragmentés, ils indiquent une reprise des matériaux archéologiques par les eaux, après l'abandon du site.

Le sondage S2 ne contient pas de couche purement anthropique. En revanche, la récolte de matériel archéologique érodé, l'absence de pieux sur 4 m<sup>2</sup> et l'abondance des charbons de bois tendent à le situer en bordure des zones d'établissement du village Bronze final.

Le sondage S3 est lui totalement en dehors de la zone d'influence anthropique. On y trouve ni matériel archéologique ni dépôt organique. Seule une surface de graviers et de galets indique une ancienne plage recouverte par l'humus.

Le sondage S4 est situé en bordure de l'extension occidentale de la couche anthropique, identifiée dans la partie terrestre du site. Il ne fournit pas de réponse à la question de l'existence d'une couche plus profonde repérée par carottage à environ 1.20 m de profondeur.

Le sondage S6 est encore placé dans la zone terrestre, mais tout proche de la ligne de rivage actuelle. La couche archéologique est présente sur une épaisseur de 35 cm, surmontée par un niveau de limon organique contenant des débris d'argile de clayonnage. Ce sondage se trouve à l'articulation entre la séquence terrestre et celle étudiée dans le lac.

Les sondages S5 et S7 sont fouillés en zone lacustre, non loin l'un de l'autre. Les dépôts anthropiques, très bien conservés, sont de forme lenticulaire et riches en matériel archéologique non érodé. Dans les niveaux organiques, les unités stratigraphiques ne sont pas interrompues par des couches stériles. L'épaisseur totale de la séquence archéologique atteint 75 cm. Toutes les observations indiquent un dépôt rapide et irrégulier, riche en fumier d'étable et en déchets d'activités domestiques. Des dépressions localisées, peuvent signaler des piétinements, humains ou animaux. Nous interprétons la bonne conservation de la couche archéologique dans cette zone à la présence d'une humidité permanente pendant son dépôt.

## 16.6. Structures d'habitation et occupation du site

La superposition de l'ensemble des données disponibles sur l'organisation de l'établissement Bronze final de Corcelettes permet de proposer une synthèse entre les observations stratigraphiques et la répartition des structures. Cette synthèse conduit à la définition de six zones archéologiques distinctes.

Au cours de l'occupation du site, le niveau du lac tel qu'il est enregistré par les sédiments, a varié entre 427.5 et 428.5 m. Ces deux valeurs sont interprétées comme étant des hauts niveaux annuels.

Sur l'ensemble du site, les dépôts archéologiques sont étagés selon quatre niveaux: 426.5 m, 427.5 m, 429 m et 430 m à l'ouest. Ces quatre niveaux correspondent à au moins quatre surfaces, organisées en bandes parallèles au rivage. La combinaison de ces quatre surfaces de couches anthropiques avec le plan des pilotis met en évidence six unités spatiales, décrites de la terre vers le lac, vraisemblablement significatives d'une organisation ancienne de l'habitat.

La zone 1 est située pour une partie sur terre ferme, où seuls quelques pieux apparaissent parfois dans une dépression ou dans une des fouilles de sondage. Cette zone se termine dans le lac, avec un ensemble de pilotis limité au sud par une palissade, mais parmi lesquels la couche archéologique a été complètement érodée. Nous supposons que le champ de pilotis observé dans le lac se poursuit sur terre au nord. La couche archéologique conservée sur terre repose sur un sol dont l'altitude moyenne est voisine de 430 m.

La zone 2 est située un peu plus vers le large. Il s'agit d'une bande de pieux, d'environ 90 m de long pour 20 m de large. La couche archéologique y est très mal conservée. Pratiquement absente dans la partie lacustre, elle n'est repérée à l'est que dans quelques carottages. L'altitude de la couche anthropique attribuée à la zone 2 est proche de 429 m, avec une épaisseur de moins de 10 cm.

La zone 3 est plus difficile à définir. Elle n'apparaît que grâce à une différence de densité entre les pilotis observés dans la partie lacustre du site. La couche anthropique y est bien conservée mais peu homogène et mélangée à du limon. On constate une légère superposition avec la couche archéologique attribuée à la zone 2.

La zone 4 correspond à la surface du site où la couche anthropique est la mieux conservée, sur une épaisseur proche de 60 cm. Le centre de cette zone est marqué par une forte concentration de pilotis. Elle occupe une surface d'environ 70 m par 25 m, comprise entre les courbes de niveau 427 m et 428 m.

La couche archéologique est constituée de débris végétaux très hétérogènes, mêlés à des fragments de poterie peu fragmentés.

La zone 5 occupe une vaste surface de faible pente. La densité des pilotis est plus faible que dans les autres zones, mais néanmoins quelques alignements apparaissent. La couche archéologique est moins bien conservée que dans les zones précédentes.

La zone 6 est située le plus au large. Elle correspond aux pilotis et à la zone de couche archéologique les plus profonds du site. Sa définition est issue de l'interprétation géoarchéologiques des profils de carottages.

En fonction des probables niveaux du lac pendant les différentes phases d'occupation du site au Bronze final, on constate que les zones archéologiques les plus basses pouvaient être inondées saisonnièrement ou temporairement (zones 4, 5 et

6). La construction des maisons sur ces zones devait donc être conçue pour pouvoir s'adapter à de telles conditions d'humidité. En revanche, les zones 1, 2 et 3 étaient plus fréquemment émergées, et même de manière plus ou moins permanente pour la zone 1.

L'organisation architecturale de l'habitat peut être perçue, sur la base du plan des pilotis observés dans la partie immergée du site. Sur d'autres établissements palafittique contemporains, dans le lac de Neuchâtel, les modules de construction sont relativement constants, autant pour les maisons à deux nefs que pour celles à trois nefs. A Corcelettes, l'organisation apparaît grâce à des concentrations linéaires de pieux, parallèles entre elles. Il est donc possible de distinguer les alignements qui correspondent aux palissades ou brise vagues, de ceux relatifs à des axes de maisons ou aux ruelles qui les séparent.

### 16.7. La céramique

Le matériel céramique récolté à Corcelettes provient essentiellement de cinq des sept fouilles de sondages des 2 x 2 m. L'échantillonnage céramique soumis à cette étude est trop aléatoire pour être vraiment représentatif du site. En effet, la position des sondages a été choisie dans le but de mieux comprendre l'insertion de la couche archéologique et non en fonction des différents ensembles architecturaux. Certaines zones archéologiques sont actuellement totalement érodées et n'ont pas fait l'objet de sondage ou de ramassage de matériel. En outre, les sondages lacustres 5 et 7, qui ont livré la plus grande quantité de céramique peu fragmentée, sont situés dans le même ensemble architectural. Nous ne traitons ici que du matériel issu de nos travaux, sans tenir compte des importantes collections anciennes, conservées au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne ou dans d'autres musées de Suisse.

Le but de l'étude de la poterie récoltée à Corcelettes est limité à la présentation des caractéristiques formelles des ensembles céramiques, à l'analyse schématique de la structure interne des groupements de formes et mise en évidence du style décoratif de la poterie.

Sur le plan chronologique, ce matériel ne présente aucune caractéristique morphologique très récente ni très ancienne ; il se place dans la phase moyenne du Bronze final lacustre. Nous pouvons attribuer le 45 à 57% des objets à une phase du Bronze final.

La phase la mieux représentée par la céramique de tous les sondages est le Ha B1. Cette phase stylistique se développe entre -1050 et -900 et recouvre ainsi presque toutes les dates dendrochronologiques du site. Dans l'ensemble, il ne se dégage pas de tendance ayant une signification chronologique.

### 16.8. Les objets en terre cuite, pierre, bronze, os et bois

L'ensemble des objets en pierre se résume à quelques polissoirs en roche verte dont les formes sont comparables à d'autres sites Bronze final de la région. Le bronze est représenté par quelques épingle et des anneaux coulés.

Les objets en os travaillés sont relativement peu abondants dans la couche archéologique. Signalons pourtant quelques poinçons sur éclats et un couteau en os emmanché.

### La roue du sondage S7

Lors du prélèvement des pilotis sur certains secteurs lacustres, pour l'analyse dendrochronologique, nous avons découvert le moyeu creux d'une roue conservée, environ 15 cm sous la surface du sol actuel. Nous avons dégagé cet objet lors d'une fouille de 2 x 1 m qui constitue le sondage S7.

La pièce est brûlée sur un peu plus de la moitié de sa surface, il semble que les restes de cette roue aient été rejetés, après avoir partiellement brûlé, sur une aire de dépotoir avant d'être recouverts par les limons et les sables.

La roue de Corcelettes peut être considérée comme archéologiquement complète, car la partie conservée représente un peu plus de la moitié de l'objet d'origine.

A l'origine, cette roue était constituée par l'assemblage de 11 pièces distinctes. Soit trois planches pour le disque, quatre chevilles pour maintenir l'alignement des planches, deux clés en queue d'aigle et deux moitiés de moyeu. Tous ces éléments étaient solidaires entre eux et formaient ainsi la partie mobile tournant autour de l'arbre fixe. Le diamètre moyen du disque peut être estimé à 85 cm. Pour la totalité des pièces conservées, l'essence utilisée est le frêne (*Fraxinus*).

Si on la compare à d'autres objets semblables découverts sur différents sites d'Europe, la pièce de Corcelettes se classe parmi les roues de diamètre élevé, ce critère la rapproche de celles de Chens-sur-Léman et de Mercurago I et III.

La roue de Corcelettes est typique de l'âge du Bronze final et s'intègre bien dans l'ensemble des trouvailles européennes de cette période. Les roues de bois tripartites à lunules accompagnées par des roues à rayons de fabrication totalement différente, comme celle de Cortaillod, sont caractéristiques du Bronze final de nos régions. La roue de bois composite survit d'ailleurs jusqu'à nos jours dans le charronnage courant.

A partir du seul contexte archéologique, il n'est pas possible de retrouver le type de char auquel pouvait appartenir la roue retrouvée, car une fonction domestique serait tout autant compatible avec un char à deux ou quatre roues. Le type de transport, le terrain et les distances parcourues, éléments relativement connus pouvant influencer le choix du char. Il est possible d'envisager l'utilisation du char domestique à quatre roues, bien que la charrette ou le tombereau à deux roues soient aussi vraisemblables.

### 16.9. La faune récoltée dans les sondages de Corcelettes

Le matériel osseux provient de quatre sondages fouillés au cours des campagnes de prospection de 1987 et de 1988. Deux de ces sondages sont situés en zone terrestre (S1 et S6), tandis que deux autres sont en terrain immergé (S5 et S6). Le calcul du nombre d'os par le volume des couches anthropiques fouillées montre une même densité d'os dans les deux sondages lacustres S5 et S7 (210 et 237 restes par m<sup>3</sup>). Quant aux sondages terrestres, S1 présente la plus forte densité (530 restes par m<sup>3</sup>) et S6 la plus faible (116).

L'assemblage faunique de Corcelettes est largement dominé par les animaux domestiques qui représentent 88% des

vestiges. Cette prédominance est caractéristique des faunes de l'âge du Bronze final des sites du Plateau suisse.

Les caprinés occupent la première place du cheptel (34% de la faune totale), mais les porcs sont presque aussi nombreux avec à peine moins d'un tiers des vestiges (30%). Le bœuf livre nettement moins d'ossements (20%). Quant aux deux dernières espèces domestiques de l'âge du Bronze, le cheval et le chien, ils ne sont représentés que par quelques fragments (respectivement 2 et 1%).

Malgré la faiblesse de l'échantillon, l'image d'un cheptel de caprinés dominé aux deux tiers par des moutons correspond à celle des autres sites contemporains de la région des Trois-Lacs. A Corcelettes, contrairement aux autres sites du Bronze final étudiés sur la rive nord du lac de Neuchâtel, les vestiges de porcs sont presque aussi nombreux que ceux de caprinés et représentent 30% du matériel osseux. Cette importance est inhabituelle, puisque la moyenne du porc n'atteint que 14% dans les sites du Plateau de Suisse occidentale, pour 20% en Suisse centrale et occidentale.

Les vestiges de bovins représentent un cinquième de l'assemblage faunique étudié. Ils sont moins nombreux que ceux des caprinés et des porcs, mais leur poids total, qui permet d'estimer la quantité de viande, montre que le bœuf fournit la plus grande part de l'alimentation carnée (39%). Les âges d'abattage, même s'ils sont déterminés sur un nombre limité d'individus, montrent que l'exploitation du bœuf est mixte : c'est un animal dont la force de traction est utilisée, mais qui continue d'être exploité pour la boucherie.

Le cheval est représenté par 10 fragments osseux, attribués à la forme domestique, une détermination confirmée par la présence d'un fragment de la branche d'un mors en bois de cerf. Ils représentent 2% de l'élevage, un taux habituel pour la période concernée.

La chasse n'est pas une activité prioritaire puisqu'elle ne représente que 12% des restes osseux. Plusieurs mammifères sauvages ont été identifiés (le cerf, le sanglier, le chevreuil, le renard, la martre ou la fouine), ainsi que deux oiseaux (le colvert et la grue cendrée) et un poisson (le brochet).

La faune sauvage est largement dominée par le cerf, comme c'est d'ailleurs le cas dans tous les sites pré- et protohistoriques du Plateau suisse. Ses restes représentent 8% de la faune totale et 63% des mammifères sauvages, des taux équivalents à ceux des habitats voisins de Cortaillod / Est et d'Hauterive / Champréveyres.

En plus du cerf, la faune courante des forêts du Plateau suisse est représentée par le sanglier, le chevreuil, le renard et la martre ou la fouine. Les restes de sangliers (3%) sont moins fréquents que ceux du cerf, mais ce taux est l'un des plus élevés des sites contemporains du Plateau suisse. Le chevreuil est représenté par un fragment de radius, quant aux animaux à fourrure, ils sont représentés par quelques fragments isolés. On y trouve le renard, la martre et la fouine.

Malgré l'absence de tamisage, la chasse aux oiseaux et la pêche sont attestées, mais de manière discrète, représentée par le colvert et la grue cendrée. Une seule vertèbre de brochet témoigne d'une activité de pêche, d'ailleurs confirmée par la trouvaille d'un hameçon en bronze sur le site.

D'une manière générale, l'image de la faune de Corcelettes diffère de celle présentée par le site d'Hauterive / Champréveyres, situé à 30 km plus au nord-est. La principale différence repose

sur le pourcentage élevé de porcs, probablement explicable par l'importance de l'arrière pays derrière le village de Corcelettes, favorable à l'élevage des porcins sous un couvert forestier dominé par la chênaie mixte.

## Deuxième partie :

### Les stations de la baie de Concise

#### 16.10. Données anciennes et prospection

La première mention des sites palafittiques du lac de Zurich faite par Keller en 1854, incite les amateurs à rechercher des vestiges autour des autres lacs suisses.

Dans la baie de Concise, la construction de la voie ferrée qui la traverse est l'objet de fouilles et de la récolte abondante de matériel archéologique. Les premières descriptions des sites archéologiques de cette région sont publiées par Troyon et Rochat en 1859 et 1860. En 1880, le rapport du Dr Guibert décrit l'extension des vestiges, il compte trois occupations préhistoriques différentes. Le site littoral de Concise est classé au nombre des Monuments historiques vaudois depuis 1900.

Dès 1939, J.-C. Hübscher entreprend des fouilles sur les sites de Sous-Colachoz et de Corcelles / La Baie. Il documente et précise les premières données. Son rapport confirme l'exposé de Guibert, il détaille les attributions chronologiques et décrit les vestiges.

Les observations des années 1970 consistent essentiellement en photographies aériennes bien documentées.

Les occupations préhistoriques de la baie de Concise ne sont pas isolées, plusieurs sites palafittiques comparables sont inventoriés aux alentours : Onnens / L'Ile et Onnens / La Gare, et Concise / La Gare et Concise / La Lance. Ils datent des mêmes périodes que les sites de la baie de Concise ; le Néolithique et l'âge du Bronze.

En 1989, nos travaux ont consisté en un repérage de l'extension des occupations préhistoriques et en une évaluation de l'état de conservation des vestiges par sondages et carottages. La démarche appliquée avait été expérimentée les années précédentes sur le site de Corcelettes.

#### 16.11. Présentation des zones archéologiques

Les vestiges archéologiques visibles en 1989 se trouvaient sous trois formes différentes ; des pilotis en tant que restes d'habitation, des palissades composées par des pieux et des empierrements. Ces restes sont répartis sur deux aires distinctes, Concise / Sous-Colachoz et Corcelles / La Baie. Les occupations appartiennent au Néolithique moyen, au Néolithique final et au Bronze final à Concise / Sous-Colachoz. La station de Corcelles / La Baie date du Bronze final.

Le site de Sous-Colachoz s'étend en majorité sur la commune de Concise et se termine à l'ouest de la baie, sur le territoire de la commune de Corcelles. Il couvre une surface de 13'900 m<sup>2</sup>. Les contours des sites sont définis sur terre ferme par la limite des couches archéologiques et des pilotis qui s'étendent au nord de la voie ferrée. Au sud, la limite est donnée par le pilotage visible dans le lac. Il occupe une aire restreinte à l'ouest sur la commune de Corcelles. A l'est de la baie, les pilotis et les

couches anthropiques ont été détruits, en 1859, par les travaux de la ligne de chemin de fer. La densité des pieux varie de 1 à 10 par mètre carré, leur état de conservation est variable. Dans la partie immergée du site, aucune palissade n'est décelable.

Sur terre ferme, les couches du Néolithique s'étendent sur environ 70 m, d'est en ouest, au sud de l'ancienne voie ferrée. Dans le lac, la couche Néolithique final affleure en deux endroits tandis que celle du Néolithique moyen n'apparaît jamais en surface du sol. Néanmoins, certains pilotis arasés en surface du fond lacustre lui appartiennent probablement. Des meules de petites dimensions témoignent d'une extension de l'établissement au Néolithique moyen au sud-est du site de Sous-Colachoz.

L'occupation Bronze final sur le site de Sous-Colachoz se réduit actuellement à des pilotis érodés et quelques fragments de céramique accumulés sur le sol sous-lacustre.

Le matériel archéologique récolté à Sous-Colachoz est en général bien conservé, il est composé de matière osseuse, de bois de cerf, de matériel lithique et de céramique. De nombreuses gaines de hache à divers stades de fabrication sont présentes. Quelques unes portent des ailettes typiques du Néolithique final. Un gobelet en bois de cerf, attribuable au Cortaillod classique, signale l'occupation probablement la plus ancienne sur ce site.

La présence de deux horizons Néolithique moyen et Néolithique final est largement confirmée par le matériel lithique et céramique. Quelques tessons peuvent être placés dans le Cortaillod tardif.

Sur un total de 34 rondelles de bois analysées, 13 échantillons donnent deux intervalles d'années d'abattage compris entre -3066 et -3091 et entre -2572 et -2797. Les deux dates les plus anciennes se placent dans la phase ancienne du Horgen de Suisse occidentale.

Le second intervalle, le plus étendu correspond au Néolithique final, plus précisément entre la phase récente du Lüscherz ancien et l'Auvernier-Cordé.

La station de Corcelles – La Baie est érigée sur un haut-fond actuellement immergé. Elle se signale par un pilotage circonscrit par une enceinte de pieux, recoupée par une palissade, en direction du large et dans la partie est de l'îlot. Ce recouvrement témoigne d'au minimum deux occupations successives de la zone, confirmée par la différence de conservation des pilotis contenus par les deux palissades. Cet îlot est relié à la rive par un chemin de galets et de pilotis. Une troisième palissade, ouverte et parallèle au site sépare l'îlot de la rive actuelle.

Une couche anthropique du Bronze final, mince et unique, est conservée au centre de l'îlot sur lequel est construit le village. L'extension de cette couche ne couvre en réalité qu'une partie de l'aire occupée par le pilotage.

L'habitat couvre une surface totale de 12'000 m<sup>2</sup>. L'ensemble du site est attribué au Bronze final.

## 16.12. La sédimentation dans la baie de Concise

Située à 5 km à vol d'oiseau de Corcelettes, la baie de Concise s'étend au pied d'une terrasse morainique. Des tourbes rencontrées au bas de la pente, entre 432.97 et 432.58 m d'altitude, à l'est du village de Concise datent de 8340 à 8300 ans av. J.-C. La moraine forme le substrat de la région riveraine, des remblais

artificiels recouvrent les formations naturelles dans le village de Concise. La baie est constituée par des sédiments lacustres dans lesquels s'interstratifient les couches anthropiques.

De la même manière qu'à Corcelettes les niveaux sédimentaires ont été décrits dans le langage STRATO pour être comparés et représentés de manière systématique.

L'étude globale de la sédimentation de la baie de Concise aboutit à la mise en évidence de 10 ensembles sédimentaires différents à partir de huit profils stratigraphiques. Leur étude chronologique est faite à partir des profils stratigraphiques. Elle est basée sur ces profils et sur les analyses sédimentologiques complétée par la palynologie, analyses issues de quatre carottes et d'une fouille de sondage.

Pour reconstituer la physionomie actuelle de la baie, son histoire a été divisée en sept phases sédimentaires majeures, les niveaux du lac sont donnés à titre indicatif.

Phase A : les dépôts les plus anciens, se mettent en place de l'Allerød au Dryas récent. Pendant cette phase à une régression du lac, dont le niveau oscille entre 431 et 429.5 m d'altitude. Un hiatus est observé au Dryas III, il correspond à une phase régressive du lac.

Phase B : elle précède l'occupation néolithique et débute dans le Boréal pour se poursuivre jusqu'à la fin de l'Atlantique ancien. Le lac oscille entre 427.5 et 429 m. A la fin de cet épisode, on constate une hausse du niveau du lac de 428 à 429-430 m.

Phase C : elle commence à l'Atlantique ancien et se poursuit au Subboréal. De grands dépôts de sables se produisent à la faveur d'une régression. L'habitat Néolithique moyen occupe le sol libéré par le lac dont le niveau est inférieur à 427.8 m d'altitude.

Phase D : elle est marquée par transgression qui inonde les couches du Néolithique moyen. A ce moment, le lac devait atteindre 428.5 à 430 m d'altitude. Par la suite, ce niveau s'abaisse à nouveau aux environs de 428 à 429 m.

Phase E : la couche du Néolithique final se dépose. La couche anthropique est divisée en trois niveaux distincts de faible épaisseur, interrompus par des dépôts lacustres d'inondation

Phase F : pendant le Subboréal, un hiatus sédimentaire sépare le Néolithique final du Bronze final. Des dépôts de sables précédent l'occupation Bronze final. Le lac s'abaisse alors aux environs de 427.5 m.

Phase G : elle correspond au dépôt des couches du Bronze final. Cette occupation est encore bien marquée sur la station de Corcelles - La Baie. Ensuite, les couches anthropiques seront remaniées par le lac et une forte érosion s'exercera sur la station à partir du Subatlantique.

Grâce aux corrélations stratigraphiques faites à l'occasion de l'étude géoarchéologique, les différentes couches archéologiques peuvent être attribuées à des périodes déterminées. Après vérification des données chronologiques, des observations et du matériel archéologique, il est possible de proposer des attributions chronologiques des couches anthropiques mises en évidence sur les profils stratigraphiques.

Enfin une image assez cohérente se dégage de l'étude stratigraphique.

Une occupation du Néolithique moyen (Cortaillod classique) est supposée d'après le matériel archéologique (un gobelet en bois de cerf) et l'insertion stratigraphique de la couche anthropique la plus profonde, sous forme de limons organiques.

Le Néolithique moyen (Cortaillod classique et Cortaillod tardif) occupe une aire plus étendue que le Néolithique final qui le suit. Le front d'érosion des niveaux du Cortaillod dépasse de quelques mètres celui de l'ensemble Néolithique final proche de la rive actuelle, elle n'affleure pas le sol actuel.

La couche du Néolithique final s'étend légèrement moins loin que la couche Néolithique moyen, elle affleure dans le lac où elle est signalée par des meules de grande dimension.

La couche Bronze final n'est présente que sur la station de Corcelles / La Baie où elle atteint une faible épaisseur.

### **16.13. L'occupation de la baie de Concise du Néolithique au Bronze final**

L'occupation Néolithique moyen: a surtout été observée sur terre ferme. La couche anthropique qui lui correspond atteint 43 cm d'épaisseur moyenne. Elle est très bien conservée et riche en vestiges. Cette occupation s'étend au centre de la baie entre la voie de chemin de fer et dépasse de quelques mètres la rive actuelle.

En zone lacustre, l'occupation Néolithique moyen n'est marquée que par des petites meules observées à l'est de la baie.

L'occupation Néolithique final: sur la terre ferme, l'extension de cette occupation correspond à peu près à l'aire couverte par le Néolithique moyen. Cependant elle est présente aussi à l'est du port Fauconnet dans le lac. Au niveau de la rive actuelle et sous l'ancien remblai de chemin de fer, son extension est légèrement plus restreinte que le Néolithique moyen.

L'occupation Bronze ancien: compte tenu de la méthode de prospection (carottages et sondages ponctuels) les pilotis et les lambeaux de couches archéologiques érodés n'ont pas été identifiés en prospection.

L'occupation Bronze final: sur le site de Sous-Colachoz, à l'est de la baie les vestiges du Bronze final ont été détruit par les dragages de 1859. Un pilotage du Bronze final et des meules sont cependant attestés au sud de l'extension maximale des couches néolithiques dans le lac.

Le Bronze final est aussi présent sur la station de Corcelles / La Baie dont le pilotage occupe toute la surface d'un îlot immergé, délimité par plusieurs enceintes et palissade de pieux.

## **Troisième partie : le contexte naturel des sites de Corcelettes et de Concise**

### **16.14. La palynologie**

Les objectifs des analyses polliniques sur les deux sites sont les suivants: tester la conservation pollinique des séquences sédimentaire et archéologique; insérer dans un cadre

chronologique les différents faciès sédimentaires; inscrire les occupations du Néolithique et du Bronze final des stations étudiées dans un contexte paléoécologique.

Pour interpréter cette étude en zone littorale, elle doit être replacée dans un contexte régional. Les diagrammes polliniques de sondages profonds (Matthey 1988; Richoz et Gaillard 1989; Hadorn 1994) prélevés au milieu du lac de Neuchâtel fournissent un cadre de référence aux études ponctuelles conduites sur le littoral.

A Corcelettes, les échantillons ont été prélevés dans trois carottages et dans le sondage S7. Deux des carottages sont en zone terrestre, le troisième carottage et le sondage sont en zone lacustre.

Dans la baie de Concise également, trois carottages et un sondage ont été choisis pour l'étude palynologique. Dont un carottage sur la station de Corcelles / La Baie, deux carottages dans la zone lacustre de Concise / Sous-Colachoz et un sondage terrestre (S80).

**TARDIGLACIAIRE** – Allerød (12'000 à 10'700 BP): la zone pollinique locale Co1a se rattache à l'Allerød, probablement la seconde partie. Elle est caractérisée par la dominance écrasante de *Pinus* sur *Betula*, associée à de faibles valeurs des PNA. A cette époque, des forêts denses de pin et de bouleau couvrent le Plateau suisse, le Jura, jusqu'aux rivages des Trois-Lacs.

**Dryas récent** (10'700 à env. 10'000 BP): la z. poll. loc. Co1b est attribuée à la péjoration climatique du Dryas récent. Elle est marquée par une augmentation des herbacées et des arbustes. Les forêts de pin et de bouleau, probablement plus claires qu'à l'Allerød, laissent à nouveau la place à des landes à arbrisseaux nains, à des pelouses sèches à graminées et à des groupements pionniers suivant la nature des sols.

**HOLOCENE** – Préboréal (env. 10'000 à env. 9500-9000 BP): la z. poll. loc. Co1c est caractérisée par la dominance de *Pinus* sur *Betula*, associée à une chute des herbacées et des arbustes et parfois aux premiers arrivages des feuillus mésothermophiles. Le noisetier, l'orme et le chêne immigreront dans les forêts plus aérées de pin et de bouleau.

**Boréal** (env. 9500-9000 à env. 9000-8000 BP): la z. poll. loc. Co2 est caractérisée par l'extension de *Corylus*. Les forêts de feuillus mésothermophiles, au sein desquelles le noisetier joue certainement un rôle important, couvrent tout le territoire. Le pin a été relégué dans les stations les moins favorables. L'orme et le chêne, puis le tilleul s'installent, accompagnés par le lierre et le gui.

**Atlantique ancien** (env. 9000-8000 à 6000 BP): la z. poll. loc. Co3 est caractérisée par la dominance du *Quercetum mixtum* sur *Corylus*. Les forêts de feuillus sont diversifiées. Le frêne se développe. Le chêne est à son maximum. Le noisetier perd de l'importance. L'aulne augmente régulièrement. Le hêtre apparaît finalement, mais encore en traces furtives. Dès cette époque, l'évolution de la végétation enregistrée dans la région des Trois-Lacs s'individualise nettement par rapport au reste du Plateau.

Les zones polliniques locales Co4 à Co7 peuvent être attribuées à l'Atlantique récent ou au Subboréal ou au

Subatlantique ancien. Elles se rattachent à la zone pollinique régionale à *Fagus*, *Abies* et *Alnus*. Cette période s'étale sur environ 5000 ans, en fait la moitié de l'Holocène de env. 6000 BP à env. 2500 BP.

Atlantique récent (env. 6000 à 5000-4500 BP): la z. poll. loc. Co4 est caractérisée par la première extension du hêtre, associée à une régression importante de l'orme et du tilleul. C'est le passage des forêts de feuillus à la hêtraie-sapinière. Sur le Plateau, le hêtre envahit les forêts de feuillus, qu'il semble supplanter rapidement et commence à former des forêts plus fermées, plus ombragées. L'impact humain sur la végétation est clairement décelable à partir de cette époque.

Subboréal (env. 5000-4500 à 2700-2500 BP): la z. poll. loc. Co5 est caractérisée par l'extension drastique et la domination presque constante de *Alnus*, associée aux chutes définitives de *Ulmus* et de *Tilia*. L'installation des aulnaies sur les rives des Trois-Lacs est attestée. La hêtraie-sapinière est maintenant bien établie. L'épicéa s'étend plus en altitude.

La z. poll. loc. Co6 est caractérisée par l'extension des PNA. Elle n'est plus représentative de l'évolution de la végétation, mais des niveaux du Bronze final dans les deux stations. La z. poll. loc. Co7 est à nouveau caractérisée par une nette dominance de *Alnus*. Présente brièvement dans le haut des sondages, elle ne permet pas non plus un développement de l'histoire de la végétation. Son attribution au Subboréal est importante, puisque elle situe indiscutablement les niveaux de l'âge du Bronze final à l'intérieur de cette biozone.

En regard de la chronologie archéologique de plus en plus raffinée, il est nécessaire d'obtenir des datations calibrées des séquences polliniques, afin de ne pas attribuer aveuglément les traces d'influence humaine à des phases archéologiques précises. Dans cette optique, les séquences polliniques de la zone littorale, bien que fragmentaires, mais rattachées à des gisements archéologiques bien connus, amènent plus de clarification que les séquences polliniques souvent plus complètes, issues de la zone profonde des grands lacs ou des marais des alentours, mais rarement associées à des occupations archéologiques.

### 16.15. Les fluctuations du niveau du lac de Neuchâtel

Les fouilles des stations préhistoriques littorales du lac de Neuchâtel abordent inévitablement le problème des fluctuations du niveau du lac durant la Préhistoire. Longtemps, on a cherché à tracer la courbe des variations du niveau moyen de ce lac, sur la base des observations géologiques ou de la position des constructions préhistoriques. Dans les cas d'habitats préhistoriques où sont conservés des restes de structures en bois, l'apport récent de la dendrochronologie permet d'affiner les datations des événements sédimentaires, corrélés avec les phases d'occupation humaine.

Paradoxalement, plus les points d'observation des événements sédimentaires sont nombreux et plus la précision de leur datation augmente, plus la courbe tracée oscille brutalement entre les limites de 425 et 430 m. En outre, nous constatons que les altitudes des couches archéologiques d'époque identique ne sont pas corrélables d'un site à l'autre malgré leur proximité

géographique. Les lacunes des connaissances sont dues aux différences d'enregistrement des sédiments aux endroits où ils sont étudiés et des lieux où les échantillons sont prélevés. Dans cette situation, seule une approche sédimentologique critique permet d'interpréter ces apparentes contradictions. C'est également en multipliant les études ponctuelles que l'on pourra apprécier les fluctuations globales des lacs étudiés. Ainsi, pour l'âge du Bronze final, autant à Corcelettes qu'à Concise, nous proposons un niveau du lac variant, selon les phases sédimentaires, de 426.5 à 429.5 m. Ces niveaux sont des niveaux moyens, les extrêmes peuvent donc être compris de 425 à 430.5 m.

Pour les époques antérieures, le Néolithique en particulier, l'étude réalisée à Concise permet d'estimer les valeurs moyennes du lac variant de 427.5 à 430 m.

Actuellement nous disposons de plusieurs courbes de variations du niveau du lac de Neuchâtel qui nous permettent de placer nos observations dans un contexte général.

La première courbe des fluctuations du lac de Neuchâtel est proposée par Lüdi en 1935. Il trace un diagramme des fluctuations du niveau du lac de Neuchâtel entre 15'000 BP et nos jours, dessiné en fonction d'une échelle chronologique issue des recherches palynologiques. Dans l'établissement de cette courbe, il considère comme forcément transgressives les périodes pendant lesquelles l'Aar coule dans le lac de Neuchâtel et comme forcément régressives celles où la rivière se jette dans la Thielle.

Plus récemment, en 1991, B. Moulin propose une courbe des fluctuations du lac de Neuchâtel, entre 13'500 et 5000 BP (en dates radiocarbone) et 4000 et 800 BC (en dates absolues), construite d'après les données sédimentologiques et palynologiques du site d'Hauterive / Champreyvres. Cette courbe est reprise par Schwalb (1992) puis par Wohlfarth et al. 1993, pour être comparée avec la courbe de fluctuation du lac de Bienne.

Ces courbes comportent des tendances générales vérifiables à grande échelle mais elles montrent toutes des lacunes qui correspondent à des inconnues qui couvrent des périodes de l'ordre de siècles et même de millénaires. Les deux études sédimentologiques et palynologiques faites à Corcelettes et dans la baie de Concise se placent naturellement dans la perspective d'une meilleure compréhension des fluctuations générales du lac de Neuchâtel entre le Néolithique et le Bronze final.

